

# Quand l'amour s'étiole et que le divorce s'impose

Yvette Petermann

**Durant cette dernière décennie, le monde agricole n'a pas été épargné par les séparations. Une réalité qui amplifie les difficultés de la profession et la vie dans les exploitations.**

Il n'existe aucune statistique précise, mais le monde agricole n'a pas été épargné par les séparations et les divorces ces dix dernières années. En plaine comme à la montagne, les personnes concernées doivent faire face à des changements impliquant des conséquences financières et émotionnelles importantes.

## ■ Conséquences

A la question «Quelles sont les conséquences d'un divorce sur une exploitation?», Vincent Fringeli, conseiller à la Fondation rurale interjurassienne (FRI), mentionne que lors de la dissolution du régime matrimonial, l'attribution de l'exploitation agricole dépendra de comment et quand cette dernière a été acquise. Mais avant tout du régime matrimonial sous lequel s'est uni le couple d'exploitants.

Avec le régime de la séparation des biens, chacun des



Parfois les nuages s'amoncellent et les chemins se séparent.

Y. PETERMANN

époux reste propriétaire de ses avoirs, en dispose à sa guise et en retire les bénéfices. A la dissolution du régime matrimonial, chacun reprend ses biens, le cas échéant l'exploitation agricole. En cas de mariage sous le régime de la participation aux acquêts (le plus courant et qui s'applique par défaut), il s'agira notamment de déterminer si le domaine est un bien propre ou un acquêt. La ferme sera considérée

comme un bien propre si elle a été acquise avant le mariage. Ou alors si elle a été acquise pendant celui-ci, et qu'une des conditions suivantes est remplie:

- l'exploitation a été financée majoritairement par des biens propres;
- l'exploitation a été reprise dans le cadre de la famille selon les règles de la Loi fédérale sur le droit foncier rural et pour autant que la valeur de rendement ait été inférieure à la valeur vénale;
- un contrat de mariage le définit clairement.

Dans tous les autres cas, l'exploitation sera considérée comme un acquêt, ce qui implique que celui des conjoints qui souhaite continuer d'exploiter lui-même et en paraît capable peut revendiquer l'attribution de l'exploitation à la valeur de rendement, majorée des investissements consentis les dix dernières années.

Le troisième régime matrimonial possible – la communauté de biens – présente les mêmes règles de dissolution que le régime de la participation aux acquêts en cas de divorce.

## ■ Recommandations

Ueli Straub, d'Agridea, confirme également qu'il n'existe pas de statistique. Il recommande quelques pratiques. Lors du mariage, par exemple, les femmes doivent être attentives au volet financier en prenant soin de noter leur apport en argent lors de l'engagement. Au fil des années, la paysanne doit noter ce qu'elle gagne, ce qu'elle investit en argent et en travail pour l'exploitation. Un salaire déclaré et soumis à l'AVS pour son travail à la ferme est important pour elle.

Un divorce est difficile pour les deux parties. Mais la femme qui quitte le domaine perd souvent son travail, son domicile, sa position sociale. L'homme au sein de l'exploitation doit se réorganiser. Des compromis allègent des situations, tandis que d'autres peuvent devenir très difficiles.

## SUR LE WEB

[www.agridea.ch](http://www.agridea.ch) > Publications > Exploitation, famille, diversification > Collaboration, partenariat, famille pour retrouver des aide-mémoire à télécharger: «Femmes et hommes en agriculture».

## Commentaire

Yvette Petermann

### Echanger pour vivre mieux

La vie est un tourbillon ou tout va si vite! Femmes et hommes gèrent le travail, les obligations, les loisirs, les engagements... Souvent, l'on entend: «Comment tu fais pour gérer tout ça?». Des miracles, avec le temps qui m'est donné. Les paysannes, sans oublier toutes les femmes actives, sont championnes pour la gestion du temps. Et le couple, dans tout ça? Aujourd'hui, alors que l'on prône le culte de l'épanouissement personnel, des couples chavirent et d'autres se soudent au fil du temps. Il faut alors trouver ensemble le bon compromis. L'attention à l'autre. «Le jeudi soir, c'est notre soirée, m'expliquait une paysanne. Pas de rendez-vous, de visites ou d'engagements, c'est un moment pour nous deux et ça nous permet de tenir bon.»

## «C'est important d'être bien entouré»

Sous le couvert de l'anonymat, une paysanne témoigne de son vécu.

«Issue du monde agricole et sans formation, je me suis mariée très jeune. Pour moi, c'était un engagement dans la confiance totale et pour la vie. Mon mari était agriculteur et j'étais attachée à ce milieu. Nous avons fondé une famille et acheté un domaine laitier en plaine. Ensemble, nous poursuivions notre route en collaborant sur l'exploitation.

Une famille avait pour ma part de vraies valeurs et une grande importance. Mais petit à petit, le vent a tourné et la séparation est devenue inévitable. Plongée dans cette réalité imprévue, j'ai passé mon brevet de paysanne pour avoir un papier en main.



PIXABAY.COM

Se retrouver dans un appartement dans un immeuble a été pour ma part une des choses les plus difficiles: j'avais le sentiment d'étouffer. Il fallait faire le deuil de l'endroit que je venais de quitter. Le contact avec les grands et les petits animaux m'a beaucoup manqué. C'était une coupure très difficile.

Très vite, il a fallu faire face aux besoins des enfants. Se prendre en main. Assumer les responsabilités. Ça comble le

vide. J'avais la garde des enfants pratiquement à 100% et cela m'a aidée. J'ai trouvé du travail avec un horaire adapté où l'on reconnaissait mes compétences. Je ne voulais pas mettre en péril le domaine que je quittais et que nous avions acheté. Des conventions ont été rédigées. On s'est mis d'accord assez vite sans laisser traîner les choses. Il a fallu aussi faire des petits jobs pour arrondir les fins de mois.

Concernant les conséquences pour l'exploitation, je peux dire que la ferme tourne. J'ai tenu bon durant quelques années pour donner aussi le choix à mon fils de la reprendre. J'ai souhaité que ce domaine persiste. Je ne voulais pas le mettre en péril.

Les conséquences pour moi personnellement ont été désastreuses. Un échec que vous traînez toute votre vie avec la difficulté de faire confiance aux autres. Le fait d'avoir réalisé mon CFC de paysanne m'a donné confiance et m'a permis de me reconstruire. Aujourd'hui, j'avance. J'ai gardé de bons contacts avec les familles respectives. J'insiste sur l'importance d'être bien entouré. Mais chaque divorce est une histoire unique.»

YP